

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
du 2 avril 2024 à 18 heures en MAIRIE

PRESENTS : J. DUBOUT –P. HEIDELBERGER – D. ROTH - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER – D. DEVISCOURT – L. TAQUET – J. PETRY – F. PERRET - C. ROBERT

ABSENTES EXCUSEES : E. MARTIN (procuration à M.A.SOLETTI) – R. PERRET (procuration à F. PERRET) – C. PAUGET (procuration à J. DUBOUT)

ABSENTES : P. STEINMANN – E. HEDRICH - D. PORTEILLA FOURNIER

1 - Nomination du secrétaire de séance

Patrick HEIDELBERGER est nommé secrétaire de séance.

2 – Approbation du procès-verbal du 4 mars 2024

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

3 – Modification de la délibération D202312081 portant sur l'attribution des lots pour le marché de la Grange à Pont

Le conseil du 4 décembre 2023 a validé le rapport d'analyse des offres concernant le marché travaux de la Grange à Pont. Monsieur le Maire informe que des erreurs liées à la non prise en compte des options conduisent à la modification de cette délibération. Pour rappel, les montants transmis sont en hors taxe (HT).

Le conseil doit se prononcer sur les modifications suivantes pour les lots 2, 3, 4, 5, 6 et 7:

LOTS	TITULAIRE	MONTANT
2 – Déconstruction – gros œuvre – étanchéité	BATIMARS SAS	546 985 €
3 – Charpente – couverture – zinguerie – bardage	NINET GAVIN	272 119,48 €
4 – Ravalement de façades	DORREGO SAS	61 358,53 €
5 – Menuiseries intérieures et extérieures alu	CARRAZ METALLERIE	208 756,45 €
6 – Métallerie – Serrurerie	METALIX	120 244,50 €
7 – Menuiseries intérieures bois	NINET FRERES	78 000 €

Le conseil municipal est invité à approuver les modifications de la délibération D202312081 en fonction du tableau au-dessus.

Les autres lots n'ont pas de modifications et la délibération D202312081 reste valable pour ces lots.

LOTS	TITULAIRE	MONTANT
1 – Terrassements – VRD – espaces verts	VERDET PAYSAGE	188 594 €
8 – Isolation – platerie – peinture	ADS RHONE	173 396 €
10 – Chapes – Carrelages – Faïences	AIN CARRELAGES	30 500 €
11 – Sols souples	CAZAJOUS DECOR	31 848,86 €
13 – Chauffage – ventilation - plomberie	SN CLIMSANIT	191 052,70 €

Délibération : vote pour à l'unanimité

4 – Informations diverses

Lecture de courrier de la Directrice Générale des services par le Maire concernant son départ au 1^{er} juillet 2024. Le maire est peiné par la situation. La demande de mutation est actée. Le recrutement sera lancé pour son remplacement.

Parking de Pré Colon : Sur la route de Maconnex, selon le maire, le parking était public et rétrocédé à la commune. Il était convenu de le passer en zone bleue. Un panneau est apparu : parking privé. Le Maire a vérifié. Le parking appartient à la SEMCODA. Une délibération a été prise concernant la rétrocession en 2006. Il semblerait que l'acte de rétrocession n'ait pas été fait depuis. Une demande va être faite pour rétrocéder le parking suite à la délibération de 2006. Le manque de parking est le vrai problème pour le centre du village.

Séance levée à 18 heures 30

Fait à Versonnex, le 3 avril 2024

Le maire,
Jacques DUBOUT



**Le prochain conseil municipal aura lieu le
15 avril 2024.**